

Sonia est la maman d'Alister, 11 ans, autiste non verbal, scolarisé en Gironde. Pour la première fois cet été, elle a bénéficié d'une pause... La Calmie leur a ouvert ses portes, un temps de répit !



Cette proposition, c'est du rêve pour tout aidant !

La Calmie, un temps de répit

Depuis cet été, le Collectif Handicap expérimente hors domicile La Calmie, une solution de répit pour les aidants d'enfants et jeunes adultes en situation de handicap, de 3 à 20 ans. Tout comme 37 familles, Sonia en a bénéficié. D'abord, Alister y a passé une dizaine de matinées. « Je ne connais aucun moment de répit. Cette proposition, c'est du rêve pour tout aidant ! J'avais été rassurée par la réunion d'information et le ratio un adulte/ un enfant avec la présence systématique d'un membre de l'association. »

Cet accueil s'effectue par groupe de 5 enfants et jeunes, encadré par 4 auxiliaires de vie du service d'aide à domicile Amélis, dans des structures prêtées gracieusement. « C'est un temps pour se reposer et pour travailler. Quand il est là-bas, il est avec des professionnels et je leur fais confiance. Il me manque mais c'est un véritable répit, car s'occuper d'Alister c'est

avoir un nouveau-né depuis onze ans, une vigilance permanente. Je me suis promenée avec mon aînée Julie à Bordeaux. Bientôt, peut-être irons-nous au cinéma. »

Lâcher-prise

Proposé les samedis et trois jours en semaine durant les vacances scolaires, l'accueil est gratuit. Il est axé sur les activités de loisirs et les centres d'intérêts des enfants. « C'est également du répit pour Alister. A l'école, il travaille beaucoup, son auxiliaire de vie scolaire (AVS) le sollicite en permanence et ce temps passé à l'extérieur du domicile permet le lâcher-prise. »

Depuis l'automne, il s'y rend un samedi tous les 15 jours et l'association maintient son dispositif en période de confinement. Le Collectif Handicap est soutenu pour cette action à hauteur de 25 000 € par le Département, par

la CAF et nombre de partenaires privés. L'association recherche désormais de nouveaux lieux d'accueil pour se déployer sur l'ensemble du territoire girondin en s'appuyant sur des actions existantes.

collectif.handicap@yahoo.com
gironde.fr/autonomie

Parole d'élue

« Le Département soutient les projets d'aide aux aidants. Cette action remarquable est le fruit d'une mobilisation des familles, et d'une collaboration fructueuse des associations et partenaires. Un seul but : offrir du répit aux aidants et un accueil de qualité aux enfants en mobilisant les moyens existants d'un territoire. »



Edith MONCOUCUT
vice-présidente chargée de l'autonomie, handicap et politique de l'âge